



PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIERE
Samedi 9 décembre 2023 à 9h30

En instance d'adoption

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball, Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Grenoble le 3 février 2017 dont le siège social est au 35 rue Docteur Hermite 38000 GRENOBLE

Le 9 décembre 2023 à 9h30, les membres de l'association dénommée Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball se sont réunis, sur convocation du 07 novembre 2023 par email du Président de l'association conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur.*

La Liste des présences a été établie au fur et à mesure des arrivées.

1. Ouverture de l'assemblée générale financière

Mr Pierre Vouillot ouvre l'assemblée en qualité de Président de l'association à 9H40. Il remercie tous les présents et souhaite qu'elle soit riche et conviviale,

En préambule, il rappelle que la prochaine AG financière en novembre 2024 sera électorale et que de nombreux élus actuels ne solliciteront pas un nouveau mandat. Il invite les personnes qui seraient éventuellement intéressés à se rapprocher du bureau pour commencer à s'investir au cours de la dernière année de l'olympiade afin d'assurer une continuité dans la gestion de notre Ligue.

Il y aura certainement des décisions importantes à prendre pour le fonctionnement de la Ligue et le rôle des élus.

Le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 62 sur 125 possibles soit 49%, représentant 389 voix sur 709 possibles soit 55% et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a une modification à apporter à l'ordre du jour. Pas de demande.

L'ordre du jour de la séance est donc le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2023.
3. Bilan Beach 2023 et projet 2024.
4. Bilan financier,
5. Questions diverses
6. Fermeture des différents votes et annonce des résultats,

2. Ratification du PV de l'assemblée générale ordinaire du 24/06/2023

Pas de remarques ou de questions de la part de l'assemblée.
Mise au vote du PV de l'Assemblée Générale du 24 juin 2023.

→ **L'assemblée générale adopte le PV par : 369 voix pour, .20 Abstentions**

3. Bilan Beach 2023 et Projet 2024

Philippe Sagnard, Président de la Commission Beach, et Sébastien Goudal, commentent les documents qui ont été envoyés aux clubs pour cette AG.

- 376 licenciés dont 209 jeunes.
- La saison se poursuit, avec des tournois jusqu'en décembre
- L'an prochain, il y aura parfois deux tournois le même week-end car les sites sont de plus en plus nombreux.
- Un petit regret avec le peu de développement dans le secteur ouest de la Ligue. A suivre.
- Le CRE Beach aura lieu la 2^{ème} semaine des vacances de Printemps à la Barollière (42), du 23 au 26 avril.

A noter que Lezana Placette et Alexia Richard ont intégré le top 15 mondial et sont pratiquement qualifiées automatiquement pour les JO de Paris. Cela ouvre la porte à une 2^{ème} paire, certainement Aline Chamereau et Clémence Vieira soit 3 joueuses sur 4 formées dans notre Ligue !

→ **Le bilan 2023 et le projet 2024 sont adoptés par : 389 voix Pour**

4. Ratification du rapport financier

Le Trésorier, Jean-Michel Ficheux commente quelques points de son rapport financier qui a été envoyé à tous les clubs le 01 décembre 2023,

A noter :

- Le résultat est de – 22 926 € sur un budget total de 844 883 €, 1^{er} résultat négatif depuis des années.
- A noter que l'organisation des volleyades M14F et M15M à Grenoble a gonflé certains postes, aussi bien en dépenses qu'en recettes pour un bilan final de cette organisation de – 17,51 €, ce qui est une belle surprise. Cela rend les comparaisons avec l'année N-1 plus difficiles.
- Les subventions habituelles sont en baisse de 7 503 € et cette tendance devrait se poursuivre.
- Charges salariales en hausse de 56 187 € (augmentations de salaires et recrutement de trois contrats aidés d'apprentissage).
- 50% de l'avance de trésorerie de 12 000 € consentie à l'ASUL en octobre 2022 ont été passés en créances douteuses, dans l'attente d'un éventuel plan de redressement.
- Nos fonds propres passent de 116 663 € à 93 773 € dont 49 540 € en prévision des départs en retraite.

Jean-Michel Ficheux souligne que les prévisions pour 2023/2024 sont plus optimistes pour diverses raisons :

- 1 € sur l'adhésion Ligue de chaque licencié, soit 14 000 €.
- 100 € sur chaque engagement en championnat régional, soit 8 000 €.
- 1 salarié en moins (démission de Jérôme Mialon) et 2 arrêts de travail conséquents.
- Fin d'un des contrats d'apprentissage en novembre 2023.
- Fin du remboursement du prêt contracté en 2016.

Céline Desmoulins (Apprieu) : 95 000 € de charges externes ? Essentiellement les prestataires de service pour les volleyades

Julie Dekindt (Echirolles) : Provisions pour départ en retraite ? Primes prévues dans la Convention Nationale du Sport.

Le président de la Ligue remercie chaleureusement le trésorier, Laurène et Cécile, pour tout le travail fourni pour établir ce bilan financier.

➔ **Le rapport financier est approuvé par : 313 voix Pour, 11 Contre, et 35 Abstentions.**

5. QUESTIONS DIVERSES

Serge Bonner (Vball) regrette de ne pas avoir eu de réponse suite à son courrier regrettant le retrait des désignations d'arbitres sur des matchs de Pré Nat. Le courrier a été transmis à la CRA. A noter que le Bureau Exécutif est intervenu pour que cette situation ne se renouvelle pas.

En ce qui concerne un report de match lors d'un doublon CDFM21M / Pré Nat, il prendra directement contact avec le président de la CRS en dehors de cette AG.

Mylène Toubani (Chamalières) s'étonne que l'on ait parlé de beach et pas de jeu en salle lors de cette AG et en particulier des résultats de son club, le seul de la Ligue évoluant en Pro F avec un effectif comprenant de nombreuses françaises dont certaines seront présentes aux JO de Paris. Elle propose aussi d'inviter tous les clubs lors d'une journée de promotion couplée avec un match de Pro F en évoquant un report des championnats régionaux ce week-end-là.

Pierre Vouillot lui fait remarquer que le jeu en salle n'est jamais à l'ordre du jour de l'AG financière mais occupe l'essentiel de celui de l'AG annuelle de juin, la dernière à Cusset en juin où ni elle ni son club n'étaient présents.

Richard Goux (GVUC) fait part d'une enquête de la FFVolley qui révèle que moins de 20 % des spectateurs lors des événements importants sont des licenciés et que donc, il ne faut pas s'attendre à une mobilisation importante de nos licenciés.

Elsa Durieux (Commission Communication) propose de prendre contact avec Mylène Toubani pour voir ce qu'il est possible d'améliorer dans la mise en valeur du club de Chamalières.

Pierre Vouillot remercie l'assemblée pour la bonne tenue de cette AG et clôt les débats à 11h30.

Le Président de séance
Pierre Vouillot

Le Secrétaire de Séance
Daniel Maisonnial